



SYNDICAT DE L'ORGE

# Restauration de la continuité écologique au droit du Moulin de la Mercerie à Sermaise

Réunion du 2 décembre

# Sommaire

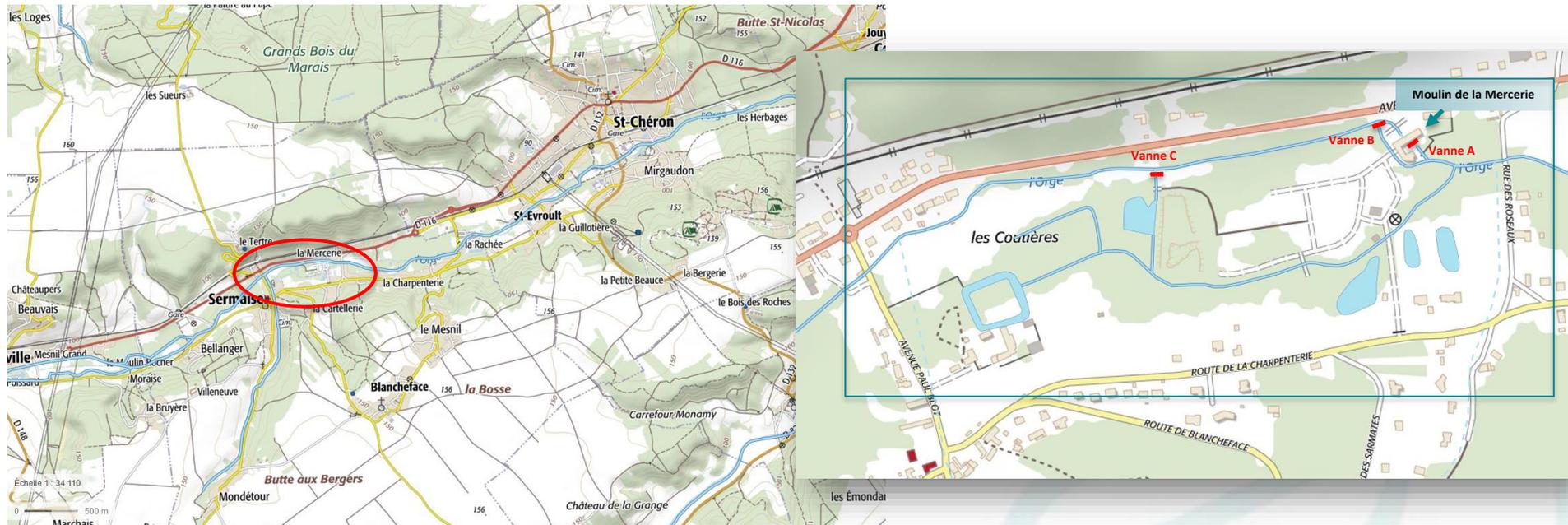
- Contexte
- Diagnostic du site
  - Historique du site d'étude
  - Le Moulin de la Mercerie et ses ouvrages
  - Problématiques du site
  - Propriétés foncières
- Enjeux et objectifs du projet
- Animation du projet



# Contexte

## Localisation

Commune de Sermaise



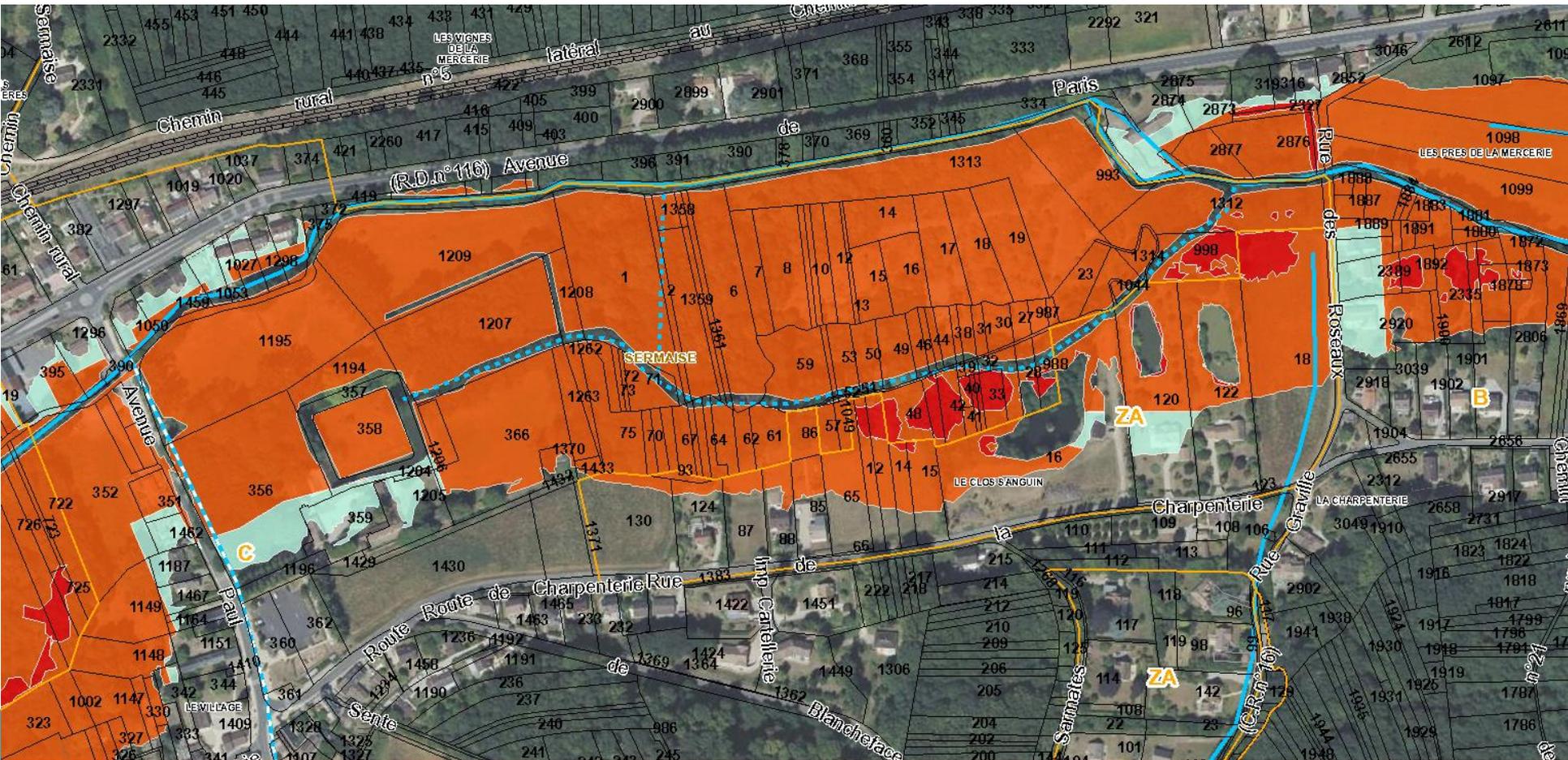
**Périmètre du secteur prospecté**

1,6 km de cours d'eau

# Contexte

## Problématique inondations aux abords du Moulin de la Mercerie

- Diagnostic de l'état des berges par le Syndicat -> plusieurs zones d'effondrement de berges qui peuvent être à l'origine d'inondations
- Les propriétaires des parcelles concernées par ce phénomène doivent être vigilants et envisager des travaux si les effondrements s'accroissent -> propriétaires à déterminer par la commune de Sermaise



(PPRI)

Rouge : Aléa Fort

Orange : Aléa moyen

# Contexte

Grille qui s'effondre dans la Boëlle



Vestige d'un batardeau



Zone d'érosion en RG et en aval de la vanne Gerber



# Contexte

## Site hydraulique générant une discontinuité écologique sur le bassin versant de l'Orge

- La Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) transposée en droit français par la loi du 21 avril 2004
- La Loi n°2006-1772 sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006 vise l'atteinte du « bon état » écologique et physico-chimique des masses d'eau en 2027 fixée par la DCE
- L'atteinte du « bon état » intègre la notion de la continuité écologique

**Continuité écologique** = libre circulation des organismes aquatiques entre leurs zones d'alimentation/reproduction/repos + libre circulation des sédiments de la rivière nécessaires à son fonctionnement (dissipation de son énergie par le transport et l'érosion des sédiments)

- Les propriétaires riverains des cours d'eau ont l'obligation de garantir la continuité écologique -> M. Le Theule, propriétaire du Moulin de la Mercerie a sollicité le Syndicat en ce sens

# Historique du site d'étude

## Le Moulin de la Mercerie



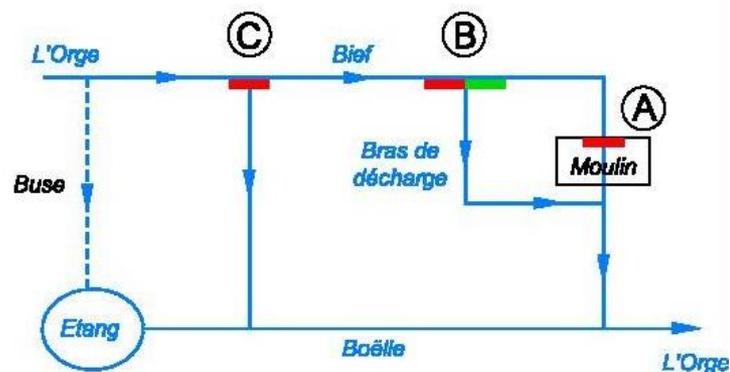
- A l'époque, moulin en 2 parties : ateliers et habitations (partie la plus ancienne)
- Ateliers convertis en 1930 en habitations et location
- Balcon datant du 18<sup>ème</sup> identifié comme remarquable
- Destruction du bâtiment (visible sur les plans napoléoniens) qui était situé au niveau du jardin actuel



# Le Moulin de la Mercerie et ses ouvrages

## Le réseau hydrographique du Moulin de la Mercerie

Le maximum du débit passe par le bief, hormis en période de hautes eaux (crues)



Le Moulin de la Mercerie

### Légende

- Elements fixes
- Elements mobiles

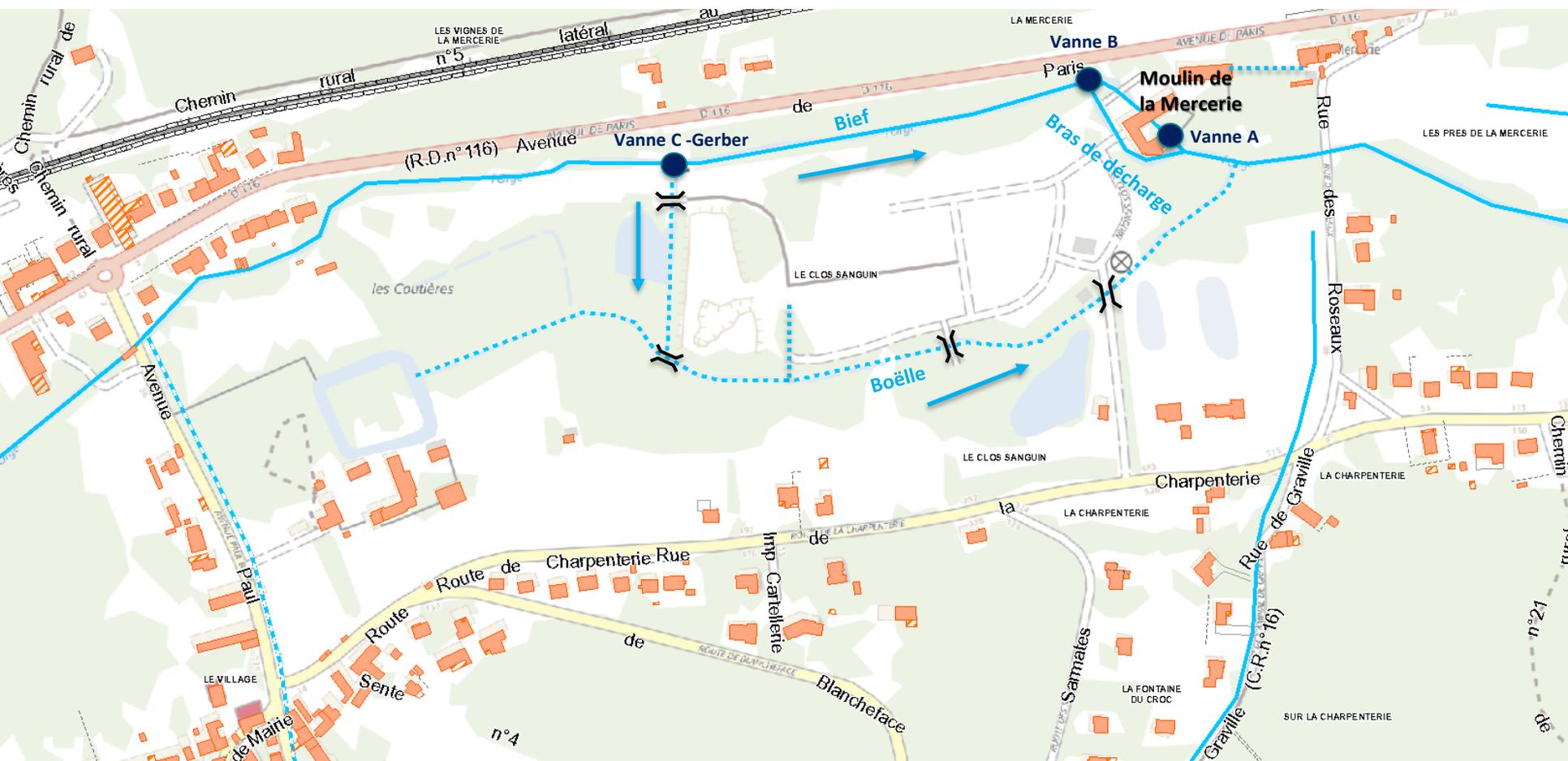
- 3 ouvrages hydrauliques (A, B et C) font obstacles à la continuité écologique et ont une influence sur la ligne d'eau 700 m en amont !

### Éléments clés (d'après l'étude de SINBIO en 2011)

Propriétaire	Indivision Le Theule
Construction	Avant 1790
Usage originel	Moulin à farine
Usage principal actuel	Gestion des niveaux d'eau
Fonctions connexes	Habitat secondaire et locations
Droit d'eau	Fondé en titre (présent sur la carte de Cassini)

# Le Moulin de la Mercerie et ses ouvrages

## Réseau hydrographique



Bief/bras usinier = bras artificiel perché  
Boëlle = bras original, bras du fond de vallée

→ Sens de l'écoulement

}} Franchissements

# Le Moulin de la Mercerie et ses ouvrages

## Problématique de l'ouvrage A

Problème de continuité écologique de part la chute d'eau importante de l'ouvrage



A – Vannage du Moulin de la Mercerie (actif)

### Éléments clés de l'ouvrage A

Gestionnaire	Privé
Gestion	Manuelle, accès par la propriété
Longueur de l'ouvrage A (m)	2,10
Hauteur de chute de l'ouvrage A (m)	Environ 3,00

# Le Moulin de la Mercerie et ses ouvrages

## Problématique de l'ouvrage B

Problème de continuité écologique de part la chute d'eau importante de l'ouvrage



B – Vannage, déversoir avec trou de surverse

Vanne B – obstacle à la continuité écologique



Sens d'écoulement du cours d'eau

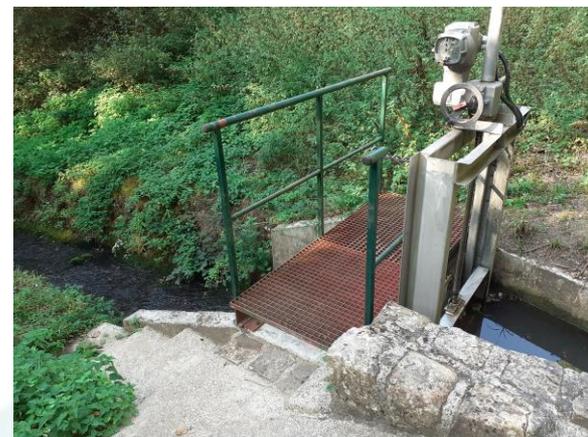
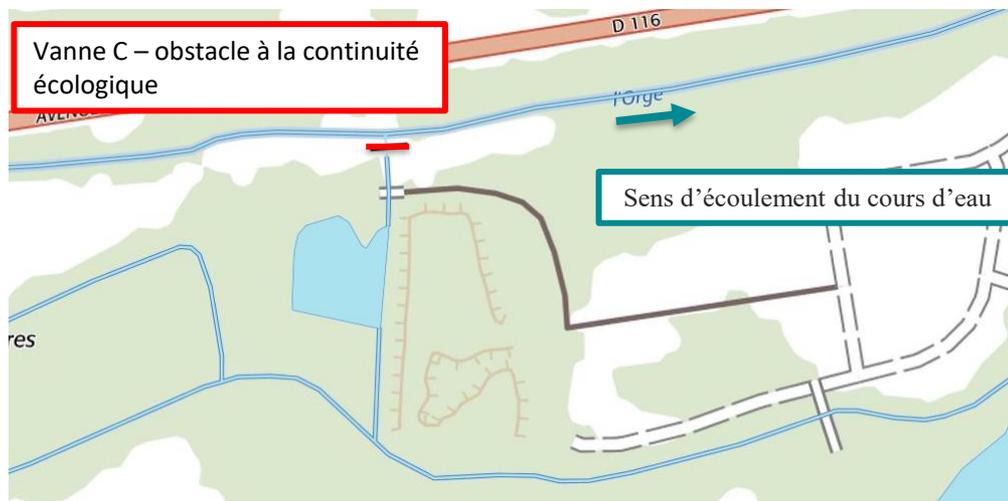
### Éléments clés de l'ouvrage B

Gestionnaire	Privé
Gestion	Accès par la propriété
Longueur de l'ouvrage B – Déversoir (m)	3,90
Hauteur de chute de l'ouvrage B – Déversoir (m)	3,70
Longueur de l'ouvrage B' – Vannage inactif (m)	1
Hauteur de chute de l'ouvrage B' – Vannage inactif (m)	2,80
Longueur de l'ouvrage B'' – Trou de surverse (m)	0,25
Hauteur de chute de l'ouvrage B'' – Trou de surverse (m)	0,20

# Le Moulin de la Mercerie et ses ouvrages

## Problématique de l'ouvrage C

Problème de continuité écologique de part la chute d'eau importante de l'ouvrage



C – Vanne Gerber

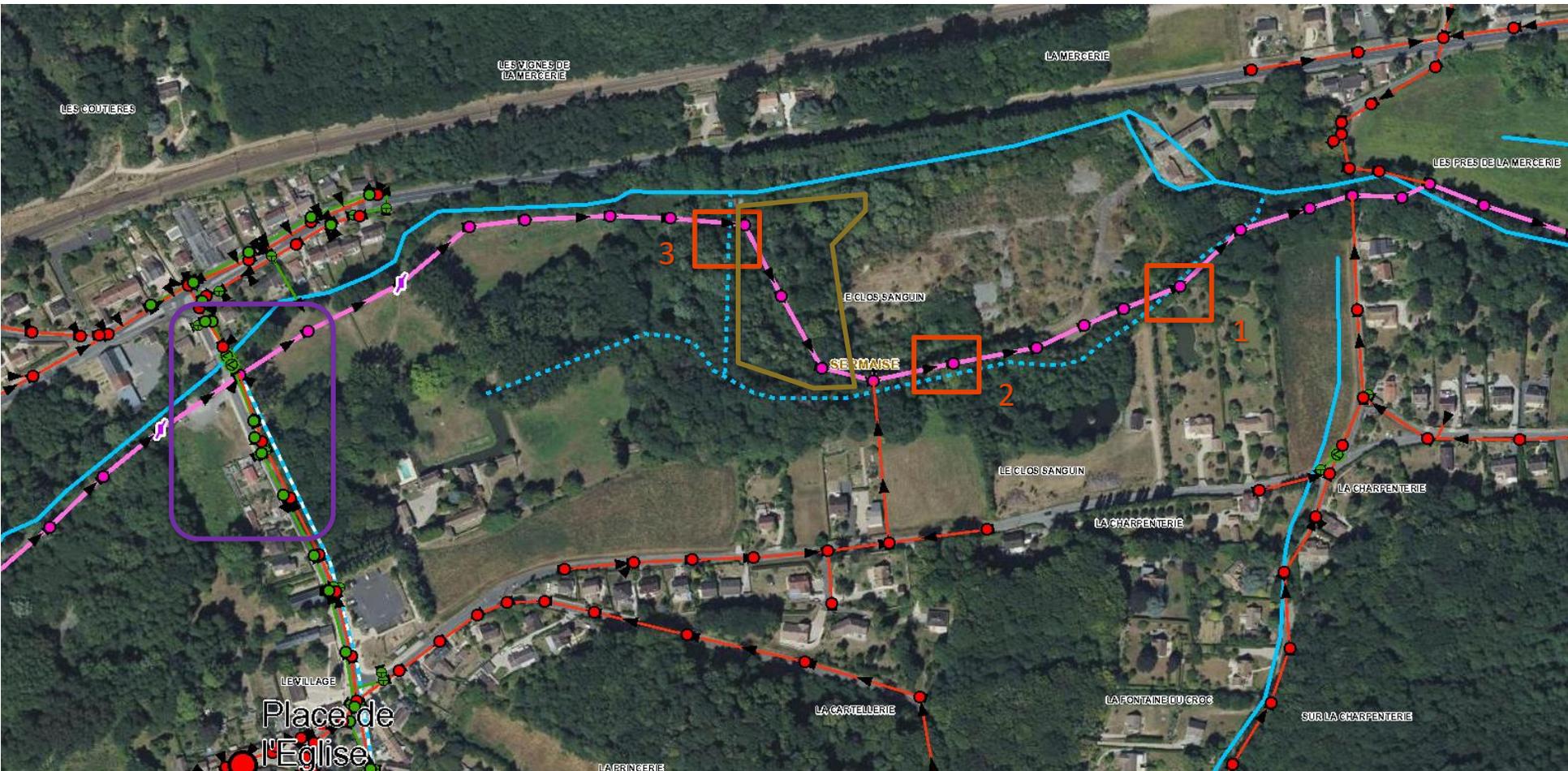


C – Chute d'eau générée par la vanne Gerber 13

### Éléments clés de l'ouvrage C

Gestionnaire	Syndicat de l'Orge
Gestion	Automatisée, accès par la D116
Longueur de l'ouvrage C – Vanne Gerber (m)	1,05
Hauteur de chute de l'ouvrage C – Vanne Gerber (m)	1,30

# Problématiques du site

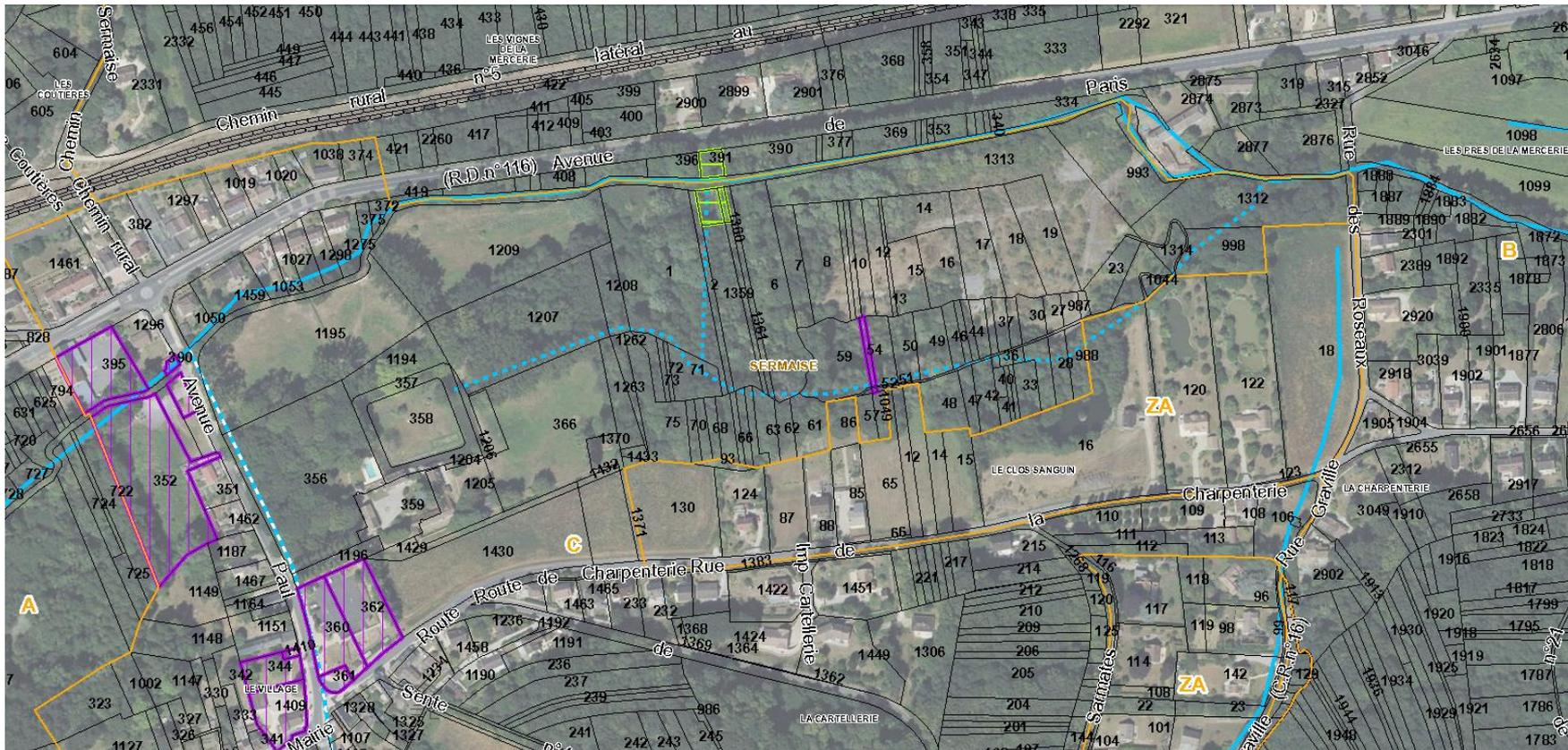


- **Zone de remblais (4-5 m de hauteur)**
- **Inondations fréquentes**

-  Zones d'érosion et d'effondrement de berges
-  Réseaux d'eaux usées
-  Réseau d'eaux pluviales

# Propriétés foncières

## Propriétés du site d'étude



- ▣ Parcelles de la commune Sermaise
- ▣ Parcelles du Syndicat de l'Orge (vanne Gerber)
- Parcelles privées

-> Beaucoup de propriétés privées dont les propriétaires sont mal identifiés

# Enjeux et objectifs du projet

## Enjeux

- Enjeux **hydrauliques** : prévention du risque inondation
- Enjeux **écologiques** : atteinte du bon état écologique, amélioration de la qualité de l'eau
- Enjeux **pollutions** : limitation du risque de pollution du site
- Enjeux **paysagers** : valorisation du patrimoine naturel lié à l'eau, du patrimoine historique lié au moulin
- Enjeux **climatiques** : adaptation aux changements climatiques

## Objectifs principaux

- Clarification des propriétaires pour assurer la gestion et le suivi du site et ainsi prévenir les risques environnementaux (effondrements de berges, inondations, pollutions)
- Restaurer la continuité écologique de l'Orge au niveau des 3 ouvrages hydrauliques sans dévaloriser le patrimoine et sans occulter l'histoire des lieux
- Restaurer un fonctionnement naturel du cours d'eau pour améliorer la qualité de l'eau et la prévention des inondations

# Animation du projet

Date de la réunion	Personnes conviées	Objet de la réunion
Juin 2019	Syndicat, Etat	Diagnostic de l'état des berges par le Syndicat, saisie de l'Etat pour que l'effondrement des berges soit à l'ordre du jour du conseil de surveillance
22 septembre 2020	Syndicat, M. Le Theule	Première rencontre avec le propriétaire, présentation du Syndicat et des enjeux du site, visite du moulin
5 octobre 2020	Syndicat, M. Le Theule	Recueil des souhaits du propriétaire pour le projet, accompagnement du propriétaire sur l'entretien du site
26 octobre 2020	Syndicat, M. Le Theule	Visite complète du site
29 octobre 2020	Syndicat	Comité d'opportunité où la direction et les services se sont positionnés favorablement sur la poursuite du projet
16 décembre 2020	Syndicat, M. Le Theule, DRIEE, ADEME	Présentation du projet à la DRIEE et l'ADEME
8 mars 2021	Syndicat, M. Le Theule, DRIEE, ADEME, DDT	Visite de repérage
18 juin 2021	Syndicat, M. Le Theule, Préfecture, Commune	Présentation des enjeux, clarifier la position de la Préfecture et de la commune sur la poursuite du projet
18 juin 2021	Syndicat, M. Le Theule, Association Sermaise Environnement	Présentation du Syndicat et des enjeux du site, visite du site
Juin 2021	Syndicat, M. Le Theule	Echanges sur le retrait des embâcles, entretien du cours d'eau (conseils)